

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Nouveau-passage-en-force-de-l-ANDRA-dans-le-Bois>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Projet Cigéo à Bure : non à l'enfouissement des déchets radioactifs ! >
CIGEO/Bure - Actualités de campagne > **Nouveau passage en force de l'ANDRA dans le Bois Lejuc !**

1er février 2017

Nouveau passage en force de l'ANDRA dans le Bois Lejuc !

E. Hance, responsable des opérations extérieures de l'ANDRA versant de l'essence sur les militants protégeant l'accès au bois

Ce matin, l'Andra (l'Agence nationale de gestion des déchets radioactifs) a de nouveau tenté de pénétrer dans le bois Lejuc pour reprendre les débris d'un mur en béton dont la construction avait été jugée illégale le 1er août. Nous affirmons ici la légitimité de notre opposition à cette opération de communication.

À 9h10 ce matin, 30 janvier 2017, une pelleteuse, deux tracteurs avec remorques, un huissier, des vigiles et le service de communication de l'Andra sont venus « nettoyer le bois ». Mais pourquoi n'ont-ils pas retiré les pans de mur à la fin de l'été, lorsque le bois n'était pas occupé ? Le fait qu'ils interviennent quelques jours avant l'échéance légale de « réhabilitation » démontre plutôt de leur part un dernier effort médiatique pour rattraper leurs graves erreurs.

La présence de camions de graviers lundi dernier prouve également qu'ils comptent bien continuer d'« aménager » la forêt, et non simplement réparer. Le déblayage du mur n'est en fin de compte qu'une étape accessoire pour l'Agence, qui voudrait poursuivre la destruction du bois.

L'Agence prétend qu'elle fait tout pour rendre ces opérations pacifiques. On s'étonne alors de voir Emmanuel Hance – responsable des relations publiques et exécutif des basses œuvres de l'Andra – foncer avec sa pelleteuse sur un militant (lundi dernier), ou encore, ce matin, répandre de l'essence sur une barricade où plusieurs personnes étaient pourtant couchées ! Nous ne céderons à aucune intimidation, menace ou tentative de passage en force.

Nous nous battons pour préserver ce bois, afin qu'il reste le bien commun des habitants et habitantes de Mandres et des alentours. [Comme l'a lui-même conclu hier le rapporteur public](#), la cession du bois à l'Andra est tâchée d'illégalité. L'audience au tribunal administratif de Nancy de demain devrait confirmer que l'Andra n'a plus rien à y faire.

Nous nous battons également contre le projet CIGEO, dont la destruction du bois n'est qu'une étape.

Nous ne nous laisserons jamais atomiser, et le Bois Lejuc restera à celles et ceux qui y tiennent !

Tou-tes les ami-es de la forêt, les ennemi-es de l'atome.

www.vmc.camp – contact presse : 07.53.54.07.31 – automedia.bure@riseup.net